



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE
Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com



L'éolien en mer ou à terre, et le développement solaire photovoltaïque : des projets inutiles, ruineux et dommageables pour le réseau !!! D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES.

1- Des projets inutiles et démesurés:

Objectif de puissance installée d'éoliennes en mer : 18 GW en 2035 et 45 GW selon la Stratégie Nationale Mer Littoral (SNML), soit une puissance effective de 6,5 GW et 16 GW.

Avec une production variable et non commandable (intermittence) !

Le gouvernement démissionnaire persiste à dérouler une stratégie qui est une hérésie énergétique et financière. La production française est supérieure à la consommation pendant la quasi-totalité de l'année : du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, la France a en moyenne exporté 9 GW pendant 50 semaines, et importé 1,2 GW pendant 2 semaines... (voir page 2)

Pourquoi alors ces projets inutiles et précipités ?

2- Des appels d'offres ruineux au profit des promoteurs:

Les appels d'offres d'éolien en mer sacralisent contractuellement les prix du MWh pendant 25 ans, au double, voire au triple, du prix moyen du marché : cela déclenche des aides d'Etat (subventions) qui viennent amplifier l'endettement vertigineux de la France (~ 3 200 Mds €)

Dans les prévisions de RTE, les montants les plus importants des 200 Milliards € prévus sont consacrés au raccordement des EnR (essentiellement photovoltaïque et éolien en mer).

Pourquoi alors ces projets ruineux ?

3- Des projets dommageables pour le réseau de transport RTE

En cultivant l'illusion d'une énergie « propre et gratuite » du vent et du soleil, l'Europe a multiplié les puissances installées photovoltaïques et éoliennes par x30 depuis 2000, passant de 13 GW à près de 400 GW. De même, la France poursuit une croissance folle depuis 2014 : de 14,6 GW à 43,2 GW... Une part trop importante (> 30%) de production variable et non commandable (intermittence de l'éolien et du solaire) dans le réseau électrique induit des variations brutales qui déséquilibrent l'égalité PRODUCTION = CONSOMMATION, pouvant aller jusqu'au « black out » de toute une région, ou de tout un pays...

De plus, les baisses ou les excédents de production non contrôlables perturbent les prix « spot » de l'électricité : envolée des prix l'hiver en manque de vent (*anticyclone sur l'Europe*) et faible production solaire, chute vertigineuse l'été jusqu'à des prix négatifs lorsque le soleil est au zénith et que le vent souffle (*RTE ordonne alors l'arrêt des centrales en mer, faute de pouvoir piloter la production de plus de 9 000 éoliennes terrestres, ou de déconnecter les panneaux solaires des particuliers*).

Pourquoi alors ces projets éoliens et photovoltaïques d'énergie renouvelables intermittentes ?

4- D'autres solutions sont possibles : autoconsommation et thermique renouvelable

Ces solutions sont les énergies thermiques renouvelables (*géothermie de surface, pompes à chaleur, biomasse, biogaz, biocarburants, solaire thermique*) et le solaire PV en grande toiture en autoconsommation collective, évoqué par le gouvernement dans un document publié le 31 juillet.

Ce serait un plus pour les territoires en terme d'équilibre et d'emploi, face au déséquilibre et au faible nombre d'emplois créés par les projets éoliens et solaires

Voir nos propositions sur www.retm.fr



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE
Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com



Analyse des importations d'électricité (source RTE)

Source : données RTE (www.rte-france.com/eco2mix), solde des échanges physiques par ¼ d'heure.

La colonne MWh indique la quantité importée du mois.

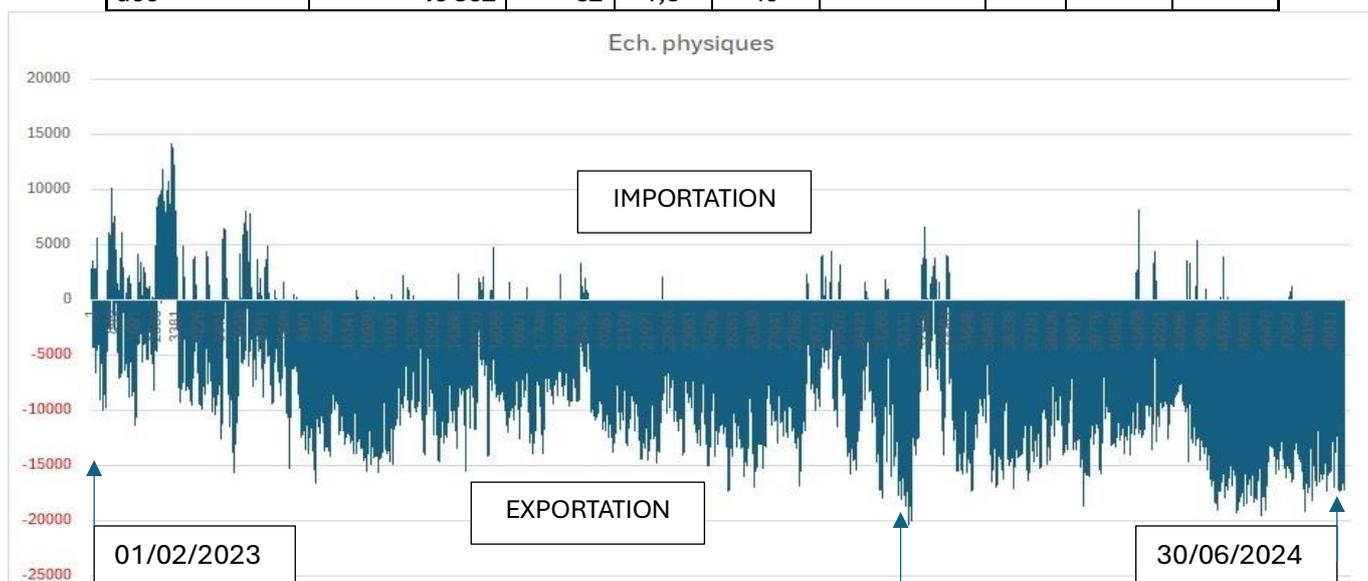
Les colonnes « **h** » indique le nombre d'heures du mois pendant lesquelles il y a eu appel d'importation.

Les colonnes « **jrs** » indique le nombre équivalent en jours pendant lesquelles il y a eu appel d'importation.

Le nombre de jours réels est donc a priori supérieur.

La colonne « **Jrs/2023** » est le cumul sur 2023. La colonne « **jrs/1 an** » est le cumul sur 12 mois

	2 023				2024			
	MWh 2023	h	jrs	Jrs/2023	MWh 2024	h	jrs	Jrs/1 an
Janvier	2 667 744	335	13,9	14	171 133	98	4,1	39
Février	605 585	229	9,5	23	0	0	0,0	29
Mars	1 344 909	246	10,3	34	0	0	0,0	19
Avril	238 739	107	4,5	38	81 029	31	1,3	16
Mai	737	2	0,5	39	32 877	14	0,6	16
Juin	9 220	10	0,5	39	3 368	6	0,2	16
juillet	40 056	32	1,3	41	0	0	0,0	14
août	21 288	126	5,3	46				
septembre	3 263	12	0,5	46				
Octobre	0	0	0,0	46				
nov	47 605	29	1,2	47				
déc	46 362	32	1,3	49				



Solde des échanges physiques RTE (Import – Export) du 01/02/2023 au 30/06/2024 (par 1/4h)